

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC
TENUE LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019, À 17 HEURES 35, À LA SALLE
DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES 233,
BOULEVARD FRONTENAC OUEST, THETFORD MINES.**

Sont présents à cette séance :

Adstock / M. Pascal Binet
Beaulac-Garthby / Mme Isabelle Gosselin
Disraeli Paroisse / Mme Jacynthe Patry
Disraeli Ville / M. Jacques Lessard
East Broughton / M. François Baril
Irlande / M. Jean François Hamel
Kinnear's Mills / M. Carl Dubois (représentant)
Sacré-Cour-de-Jésus / M. Guy Roy
Saint-Adrien-d'Irlande / Mme Jessika Lacombe
Saint-Fortunat / M. Denis Fortier
Saint-Jacques-de-Leeds / M. Philippe Chabot
Saint-Jacques-le-Majeur / M. Steven Laprise
Saint-Jean-de-Brébeuf / M. Ghislain Hamel
Saint-Joseph-de-Coleraine / M. Gaston Nadeau
Saint-Julien / M. Jacques Laprise
Saint-Pierre-de-Broughton / M. Dave Lachance
Sainte-Clotilde-de-Beauce / M. Gérald Grenier
Sainte-Praxède / M. Daniel Talbot
Thetford Mines / M. Marc-Alexandre Brousseau

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et maire de la municipalité de Kinnear's Mills, M. Paul Vachon. M. Louis Laferrière, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également cette séance.

2019-11-8563

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Les points 03.01.01 à 03.01.09 et 06.04 seront à huis clos.

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ÉLECTION ET DÉSIGNATIONS DE MEMBRES DE COMITÉS ET DE REPRÉSENTANTS

3.1 - Élections et nominations au Comité administratif

3.1.1 - Nomination du président d'élection et de la scrutatrice

3.1.2 - Élection du préfet

3.1.3 - Nomination du préfet suppléant

3.1.4 - Nomination de l'administrateur n° 1 (représentant de la ville de Thetford Mines)

3.1.5 - Nomination de l'administrateur n° 2 (secteur 1)

3.1.6 - Nomination de l'administrateur n° 3 (secteur 2)

3.1.7 - Nomination de l'administrateur n° 4 (secteur 1)

3.1.8 - Nomination de l'administrateur n° 5 (secteur 1)

3.1.9 - Composition du comité administratif de la MRC

3.2 - Nominations au sein du bureau des délégués

3.3 - Nominations au sein de comités de la MRC

3.3.1 - Nomination - Comité de l'aménagement

3.3.2 - Nomination - Comité consultatif agricole

- 3.3.3 - Nomination - Comité de sécurité incendie
- 3.3.4 - Nomination - Comité de sécurité publique
- 3.3.5 - Nomination - Comité du FDT
- 3.3.6 - Nomination - Comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles – PGMR
- 3.3.7 - Nomination - Comité consultatif en environnement
- 3.3.8 - Nomination - Comité de suivi Politique culturelle
- 3.3.9 - Nomination - Comité Transport

3.4 - Nominations au sein d'instances externes à la MRC

- 3.4.1 - Nomination - Société de développement économique de la région de Thetford (SDE)
- 3.4.2 - Nomination - Comité stratégique en tourisme
- 3.4.3 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Bécancour - GROBEC
- 3.4.4 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF)
- 3.4.5 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC)
- 3.4.6 - Nomination - Table d'harmonisation du Parc Frontenac
- 3.4.7 - Nomination - Coopérative de solidarité du Mont Adstock
- 3.4.8 - Nomination - Comité Musée minéralogique et minier
- 3.4.9 - Nomination - Comité de l'aéroport
- 3.4.10 - Nomination - Centre universitaire des Appalaches - CUA
- 3.4.11 - Nomination - Comité CARJPAS
- 3.4.12 - Nomination - Comité Centre d'Archives de la Région de Thetford
- 3.4.13 - Nomination - Table des développements des communautés
- 3.4.14 - Nomination - Comité Vieillir en santé
- 3.4.15 - Nomination - Comité Ensemble pour nos enfants
- 3.4.16 - Nomination - Comité - Prix du patrimoine
- 3.4.17 - Nomination - Comité Conseil des Aînés
- 3.4.18 - Nomination - Comité Développement agroalimentaire des Appalaches
- 3.4.19 - Nomination - Conseil d'administration de la TREMCA
- 3.4.20 - Nomination - Conseil d'administration de la TVCRA
- 3.4.21 - Nomination - Comité de la Stratégie jeunesse de la MRC des Appalaches
- 3.4.22 - Nomination - Comité Forestier

4 - DEMANDE DE RENCONTRE

5 - CORRESPONDANCE

6 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

6.1 - Prévisions budgétaires 2020

- 6.1.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2020
- 6.1.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 – Partie I
- 6.1.3 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 – Partie II
- 6.1.4 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 – Partie III
- 6.1.5 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 – Partie IV
- 6.1.6 - Adoption de l'acte de répartition des quotes-parts
- 6.1.7 - Taux d'intérêt pour l'exercice financier 2020

6.2 - Adoption du Règlement 195 – Quotes-parts 2020

6.3 - Affectation du surplus

- 6.4 - Signature des effets bancaires
- 6.5 - Fixation de l'heure et de la date des séances ordinaires du Conseil des maires et du Comité administratif
- 6.6 - Adoption du Règlement 191 – Traitement des élus
- 6.7 - Poste aménagiste
- 6.8 - Poste technicien en environnement
- 6.9 - Poste de préventionniste en incendie
- 7 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 7.1 - Rapports de la commission sur les projets d'élevage porcin
 - 7.1.1 - Adoption du rapport de la commission relativement à un projet d'élevage porcin de la compagnie "Ferme G.E.C. inc."
- 8 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - 8.1 - Bonification de l'entente de développement culturel
- 9 - AFFAIRES NOUVELLES
 - 9.1 - Conférence de presse - BAPE
 - 9.2 - Transport Adapté
 - 9.3 - Semaine des municipalités
- 10 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 11 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES
- 12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

3 - ÉLECTION ET DÉSIGNATIONS DE MEMBRES DE COMITÉS ET DE REPRÉSENTANTS

3.1 - Élections et nominations au Comité administratif

2019-11-8564

3.1.1 - Nomination du président d'élection et de la scrutatrice

Il est proposé par M. Marc-Alexandre Brousseau et résolu unanimement de nommer M. Louis Laferrière à titre de président d'élection ainsi que Mme Cynthia Boucher à titre de scrutatrice.

Adoptée

3.1.2 - Élection du préfet

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Paul Vachon indique qu'il postule pour la fonction;
- sollicite l'intérêt des autres membres du Conseil : aucun membre ne postule pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.

Considérant que M. Paul Vachon n'a pas d'opposition, le président d'élection le déclare élu à la fonction de préfet de la MRC des Appalaches.

3.1.3 - Nomination du préfet suppléant

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- signale que le poste de préfet suppléant est vacant;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : Mme Jacynthe Patry, M. Gaston Nadeau et M. Marc-Alexandre Brousseau indiquent qu'ils

- postulent pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.
- un vote secret s'ensuit.

Le président d'élection déclare Mme Jacynthe Patry élue majoritairement à la fonction de préfète suppléante de la MRC des Appalaches.

3.1.4 - Nomination de l'administrateur n° 1 (représentant de la ville de Thetford Mines)

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection déclare M. Marc-Alexandre Brousseau élu pour occuper le siège « Administrateur # 1 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

3.1.5 - Nomination de l'administrateur n° 2 (secteur 1)

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Jacques Lessard indique qu'il postule pour la fonction;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : M. Gaston Nadeau, M. Steven Laprise, M. Daniel Talbot et M. Jean François Hamel indiquent qu'ils postulent pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.
- un vote secret s'ensuit.

Le président d'élection déclare M. Steven Laprise élu majoritairement à la fonction d'administrateur # 2 de la MRC des Appalaches.

3.1.6 - Nomination de l'administrateur n° 3 (secteur 2)

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Guy Roy indique qu'il postule pour la fonction;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : Mme Jessika Lacombe et M. Pascal Binet indiquent qu'ils postulent pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.
- un vote secret s'ensuit.

Le président d'élection déclare M. Pascal Binet élu majoritairement à la fonction d'administrateur # 3 de la MRC des Appalaches.

3.1.7 - Nomination de l'administrateur n° 4 (secteur 1)

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Steven Laprise indique qu'il occupe déjà le poste d'administrateur 2;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : M. Jacques Lessard, M. Daniel Talbot et M. Jean François Hamel indiquent qu'ils postulent pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.
- un vote secret s'ensuit.

Le président d'élection déclare M. Daniel Talbot élu majoritairement à la fonction d'administrateur n° 4 de la MRC des Appalaches.

3.1.8 - Nomination de l'administrateur n° 5 (secteur 1)

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Daniel Talbot indique qu'il occupe déjà le poste d'administrateur # 4;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : M. Guy Roy et Mme Jessika Lacombe indiquent qu'ils postulent pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.
- un vote secret s'ensuit.

Le président d'élection déclare M. Guy Roy élu majoritairement à la fonction d'administrateur # 5 de la MRC des Appalaches.

2019-11-8565

3.1.9 - Composition du comité administratif de la MRC

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'entériner le résultat des élections pour les sept (7) sièges au sein du Comité administratif de la MRC, pour des mandats de deux (2) ans, à savoir l'élection de :

1. M. Paul Vachon, maire de la municipalité de Kinnear's Mills, à la fonction de préfet (secteur 2);
2. Mme Jacynthe Patry, mairesse de la municipalité de Disraeli Paroisse, à la fonction de préfète suppléante (secteur 1);
3. M. Marc-Alexandre Brousseau, maire de la ville de Thetford Mines, au siège « Administrateur # 1 »;
4. M. Steven Laprise, maire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, au siège « Administrateur # 2 » (secteur 1);
5. M. Pascal Binet, maire de la municipalité d'Adstock, au siège «Administrateur # 3 » (secteur 2);
6. M. Daniel Talbot, maire de la municipalité de Sainte-Praxède, au siège «Administrateur # 4 » (secteur 1);
7. M. Guy Roy, maire de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, au siège « Administrateur # 5 » (secteur 2).

Adoptée

2019-11-8566

3.2 - Nominations au sein du bureau des délégués

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du bureau des délégués, à savoir :

Maire délégué
VACHON, Paul
HAMEL, Ghislain
BROUSSEAU, Marc-Alexandre

Adoptée

3.3 - Nominations au sein de comités de la MRC

2019-11-8567

3.3.1 - Nomination - Comité de l'aménagement

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de l'aménagement, à savoir

Secteur	Maire délégué	Fonction
---------	---------------	----------

Préfet (2)	VACHON, Paul	Président
1	FORTIER, Denis	Membre
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8568

3.3.2 - Nomination - Comité consultatif agricole

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité consultatif agricole, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet (2)	VACHON, Paul	Président
1	FORTIER, Denis	Membre
2	ROY, Guy	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8569

3.3.3 - Nomination - Comité de sécurité incendie

Il est proposé par M. François Baril et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de sécurité incendie, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet (2)	VACHON, Paul	Président
1	NADEAU, Gaston	Membre
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8570

3.3.4 - Nomination - Comité de sécurité publique

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de sécurité publique, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet (2)	VACHON, Paul	Président
1	TALBOT, Daniel	Membre
1	LESSARD, Jacques	Membre
2	CHABOT, Philippe	Membre

Adoptée

2019-11-8571

3.3.5 - Nomination - Comité du FDT

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité du Fonds de développement des territoires (FDT), à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	VACHON, Paul	Président
1	NADEAU, Gaston	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8572

3.3.6 - Nomination - Comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles - PGMR

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	VACHON, Paul	Président
1	PATRY, Jacynthe	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8573

3.3.7 - Nomination - Comité consultatif en environnement

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité consultatif en environnement, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	VACHON, Paul	Président
1	HAMEL, Jean François	Membre
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8574

3.3.8 - Nomination - Comité de suivi Politique culturelle

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de suivi de la Politique culturelle, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	VACHON, Paul	Président
1	PATRY, Jacynthe	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

2019-11-8575

3.3.9 - Nomination - Comité Transport

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité Transport, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	VACHON, Paul	Président
1	NADEAU, Gaston	Membre
1	TALBOT, Daniel	Membre
2	BARIL, François	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

3.4 - Nominations au sein d'instances externes à la MRC

2019-11-8576

3.4.1 - Nomination - Société de développement économique de la région de Thetford (SDE)

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein de la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE), à savoir :

- M. Paul Vachon, préfet;
- M. Marc-Alexandre Brousseau
- M. François Baril
- M. Jacques Lessard
- M. Pascal Binet
- M. Philippe Chabot
- *M. Louis Laferrière, à titre d'observateur*

Adoptée

2019-11-8577

3.4.2 - Nomination - Comité stratégique en tourisme

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer M. Gaston Nadeau à titre de représentant de la MRC au sein du comité stratégique

en tourisme.

Adoptée

2019-11-8578

3.4.3 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Bécancour - GROBEC

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer M. Jean François Hamel à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Bécancour - GROBEC.

Adoptée

2019-11-8579

3.4.4 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF)

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer M. Pascal Binet à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF).

Adoptée

2019-11-8580

3.4.5 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC)

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer M. Gérald Grenier à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC).

Adoptée

2019-11-8581

3.4.6 - Nomination - Table d'harmonisation du Parc Frontenac

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer M. Daniel Talbot à titre de représentant de la MRC et M. Pascal Binet à titre de représentant substitut de la MRC au sein de la Table d'harmonisation du Parc Frontenac.

Adoptée

2019-11-8582

3.4.7 - Nomination - Coopérative de solidarité du Mont Adstock

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer M. Gérald Grenier à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité du Mont Adstock.

Adoptée

2019-11-8583

3.4.8 - Nomination - Comité Musée minéralogique et minier

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer M. Pascal Binet à titre de représentant de la MRC au sein du Comité du Musée minéralogique et minier.

Adoptée

2019-11-8584

3.4.9 - Nomination - Comité de l'aéroport

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer M. Pascal Binet à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de l'aéroport.

Adoptée

2019-11-8585

3.4.10 - Nomination - Centre universitaire des Appalaches - CUA

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer Mme Guylaine Dubuc, directrice générale à la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs, à titre de représentante de la MRC au sein du Comité du Centre universitaire des Appalaches - CUA.

Adoptée

2019-11-8586

3.4.11 - Nomination - Comité CARJPAS

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer Mme Jessika Lacombe à titre de représentante de la MRC au sein du Comité d'action régionale pour une jeunesse persévérante, active et en santé (CARJPAS).

Adoptée

2019-11-8587

3.4.12 - Nomination - Comité Centre d'Archives de la Région de Thetford

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer Mme Jacynthe Patry à titre de représentante de la MRC au sein du Comité du Centre d'Archives de la Région de Thetford.

Adoptée

2019-11-8588

3.4.13 - Nomination - Table des développements des communautés

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer MM Steven Laprise, François Baril, maires et M. Jean-François Delisle, conseiller de la ville de Thetford Mines, à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de la Table des développements des communautés.

Adoptée

2019-11-8589

3.4.14 - Nomination - Comité Vieillir en santé

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer M. Philippe Chabot à titre de représentant de la MRC au sein du Comité Vieillir en santé.

Adoptée

2019-11-8590

3.4.15 - Nomination - Comité Ensemble pour nos enfants

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer Mme Jessika Lacombe à titre de représentante de la MRC au sein du Comité Ensemble pour nos enfants.

Adoptée

2019-11-8591

3.4.16 - Nomination - Comité - Prix du patrimoine

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer M. François Baril à titre de représentant de la MRC au sein du Comité - Prix du patrimoine.

Adoptée

2019-11-8592

3.4.17 - Nomination - Comité Conseil des Aînés

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer M.

Philippe Chabot à titre de représentant de la MRC au sein du Comité Conseil des Aînés.

Adoptée

2019-11-8593

3.4.18 - Nomination - Comité Développement agroalimentaire des Appalaches

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité Développement agroalimentaire des Appalaches:

- M. Jean François Hamel
- M. Pascal Binet
- Mme Jacynthe Patry
- *M. Paul Vachon à titre d'observateur*

Adoptée

2019-11-8594

3.4.19 - Nomination - Conseil d'administration de la TREMCA

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du conseil d'administration de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) :

- M. Paul Vachon, préfet
- M. Marc-Alexandre Brousseau

Adoptée

2019-11-8595

3.4.20 - Nomination - Conseil d'administration de la TVCRA

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer Mme Jacynthe Patry à titre de représentante de la MRC au sein du Conseil d'administration de la TVCRA.

Adoptée

2019-11-8596

3.4.21 - Nomination - Comité de la Stratégie jeunesse de la MRC des Appalaches

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de la Stratégie Jeunesse:

- Mme Jacynthe Patry
- M. Pascal Binet

Adoptée

2019-11-8597

3.4.22 - Nomination - Comité Forestier

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité Forestier:

- M. Paul Vachon, préfet
- M. Marc-Alexandre Brousseau
- M. Ghislain Hamel
- M. Guy Roy

4 - DEMANDE DE RENCONTRE

Aucune rencontre de prévue.

5 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

6.1 - Prévisions budgétaires 2020

2019-11-8598

6.1.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2020

Attendu que la MRC des Appalaches, en vertu de l'article 148 du Code municipal doit, à chaque année adopter ses prévisions budgétaires à sa séance statutaire du 4^e mercredi du mois de novembre;

Attendu qu'en vertu de l'article 975 du Code municipal, le budget de la MRC comporte autant de parties qu'il y a de catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants sont habilités à participer aux délibérations et au vote;

Attendu que les parties du budget de la MRC sont adoptées séparément en vertu de l'article 975 du Code municipal;

Attendu que les membres du conseil de la MRC ont étudié le document de travail des prévisions budgétaires 2020;

En conséquence, il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020, pour l'ensemble des activités de la MRC avec des revenus de totalisant 4 321 231\$ et des dépenses de 4 321 231\$. Ces dépenses sont couvertes par des revenus divers et des revenus de quotes-parts au montant de 2 349 010\$.

- total des revenus :..... 4 311 231 \$,
- total des dépenses :..... 4 311 231 \$,
- total des quotes-parts :..... 2 349 010 \$.

Adoptée

2019-11-8599

6.1.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 - Partie I

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 1 pour l'exercice financier 2020 à savoir les départements suivants qui concernent l'ensemble des municipalités, tourisme, Cégep, PGMR, gestion financière, législation, programme subvention, urbanisme, géomatique, développement économique schéma incendie selon les modalités suivantes :

- total des revenus :..... 2 540 015 \$,
- total des dépenses :..... 2 540 015 \$,
- total des quotes-parts :..... 1 565 210 \$.

Adoptée

2019-11-8600

6.1.3 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 - Partie II

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie II pour l'exercice financier 2020, à savoir le département de l'évaluation foncière qui concerne les 17 municipalités relevant du Code municipal du

Québec, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :..... 710 077 \$,
- total des dépenses :..... 710 077 \$,
- total des quotes-parts :..... 710 077 \$.

Adoptée

2019-11-8601

6.1.4 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 - Partie III

Il est proposé par M. François Baril et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie III, prévention incendie, pour l'exercice financier 2020, à savoir les ententes ouvertes aux municipalités, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :..... 66 328 \$,
- total des dépenses :..... 66 328 \$,
- total des quotes-parts :..... 66 328 \$.

Adoptée

2019-11-8602

6.1.5 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 - Partie IV

Il est proposé par M. Gaston Nadeau et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie IV pour l'exercice financier 2020, à savoir les activités du Comité de diversification du Secteur Sud, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :..... 7 395 \$,
- total des dépenses :..... 7 395 \$,
- total des quotes-parts :..... 7 395 \$.

Adoptée

2019-11-8603

6.1.6 - Adoption de l'acte de répartition des quotes-parts

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement d'adopter la répartition de quotes-parts telle que déposée. Ces quotes-parts sont payables en 2 versements, 1^{er} avril 2020 et 1^{er} août 2020.

Adoptée

2019-11-8604

6.1.7 - Taux d'intérêt pour l'exercice financier 2020

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de fixer à 12% le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'exercice financier 2020.

Adoptée

2019-11-8605

6.2 - Adoption du Règlement 195 - Quotes-parts 2020

Attendu l'avis de motion donné à la session du 20 novembre 2019;

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 195

« RÈGLEMENT DES QUOTES-PARTS 2020 ».

À ces causes, il est ordonné et statué par règlement de ce Conseil ce qui suit :

ARTICLE 1 – QUOTES-PARTS 2020

Il est établi des quotes-parts pour l'année 2020 pour le financement des activités de la MRC des Appalaches :

QUOTE-PART	MONTANT DE LA QUOTE-PART	FACTEUR DE RÉPARTITION	MODALITÉS VERSEMENTS
Office de tourisme	300 000 \$	A la population	1 ^{er} versement le 1 ^{er} avril de 50 %
CEGEP, A1	40 243 \$		
Gestion mat. résiduelles	28 129 \$		
Gestion des finances	325 559 \$	Au nombre de votes	2 ^e versement le 1 ^{er} Août de 50 %
Législation	235 001 \$	À parts égales	
Prog. de subvention	53 500 \$		
Sécurité incendie (Coordination)	57 055 \$	RFU	
Urbanisme/Supra-local	270 810 \$		
Géomatique	\$		
CLD (SDERT)	254 912 \$		
Évaluation foncière	710 077 \$	Aux coûts réels	
Sécurité incendie (Prévention)	66 328 \$	A la fiche	
Secteur Sud	7 395 \$	À la Population	
Total	2 349 010 \$		

ARTICLE 2 - AUTRES DÉPENSES

Toute dépense qui n'est pas autrement prévue au présent règlement sera assumée par la municipalité au bénéfice de laquelle elle aura été engagée suivant le principe de l'utilisateur/ payeur.

Si la dépense est faite au bénéfice de plus d'une municipalité, elle sera assumée conjointement par les municipalités bénéficiaires.

Adoptée

2019-11-8606

6.3 - Affectation du surplus

Il est proposé par M. Marc-Alexandre Brousseau et résolu unanimement que la MRC des Appalaches affecte un montant de 25 000\$ de son surplus dans ses prévisions budgétaires 2020, le tout réparti comme suit :

Que 25 000\$ soit pris à même le surplus dans le poste PGMR et soit réaffecté à

ce poste pour 2020.

Adoptée

2019-11-8607

6.4 - Signature des effets bancaires

Attendu qu'il faut deux signataires autorisés pour signer les effets bancaires de la MRC des Appalaches;

En conséquence, il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement d'autoriser le préfet, M. Paul Vachon, ou la préfète suppléante, Mme Jacynthe Patry, à signer, en compagnie du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Louis Laferrière ou de la directrice des finances secrétaire-trésorière adjointe, Mme Caroline Gagné, tous les effets bancaires et autres documents apparentés de la MRC des Appalaches.

Adoptée

2019-11-8608

6.5 - Fixation de l'heure et de la date des séances ordinaires du Conseil des maires et du Comité administratif

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de fixer à 19 h 00 l'heure de début des séances ordinaires du Conseil de la MRC qui auront lieu, en 2020, les mercredis suivants au 233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, à savoir :

- | | | |
|-------------------|-------------------|------------------|
| - le 15 janvier, | - le 12 février, | - le 11 mars, |
| - le 8 avril, | - le 13 mai, | - le 10 juin, |
| - le 8 juillet, | - le 9 septembre, | - le 14 octobre, |
| - le 18 novembre, | - le 25 novembre. | |

Il est également résolu de fixer à 13 h 30 l'heure de début des séances ordinaires du Comité administratif 2020, les mercredis après-midi suivants, à savoir :

- | | | |
|-------------------|-----------------|-------------------|
| - le 5 février, | - le 4 mars, | - le 1er avril, |
| - le 6 mai, | - le 3 juin, | - le 1er juillet, |
| - le 2 septembre, | - le 7 octobre, | - le 4 novembre. |

Adoptée

2019-11-8609

6.6 - Adoption du Règlement 191 - Traitement des élus

Attendu que la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

Attendu que le conseil désire adopter un règlement relatif à la rémunération de ses membres;

Attendu que le conseil de la MRC des Appalaches est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et de le rendre plus conforme aux réalités contemporaines;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du 30 octobre 2019;

Attendu qu'un amendement a été proposé par M. Jean-François Hamel afin de modifier l'article 4.3 en remplaçant " cesse de s'appliquer " par " ne s'applique pas ".

En conséquence, il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement que le règlement 191 soit adopté.

Adoptée

2019-11-8610

6.7 - Poste aménagiste

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement:

Que la MRC des Appalaches accorde une promotion au poste d'aménagiste à Mme Renée Vachon, actuellement technicienne en environnement.

Que cette promotion sera effective à compter du 2 décembre 2019, et que la période d'essai prévue à la convention collective en vigueur est de 30 jours de travail.

Adoptée

6.8 - Poste technicien en environnement

Le directeur général informe les membres du conseil qu'il sera nécessaire de procéder à l'ouverture du poste de technicien en environnement à la suite de la promotion de Mme Renée Vachon au poste d'aménagiste. Il est convenu d'attendre la fin de la période d'essai de Mme Vachon avant de procéder à l'ouverture du poste en question.

2019-11-8611

6.9 - Poste de préventionniste en incendie

Attendu que suite à la démission de M. Jérémy Bolduc, préventionniste en incendie, prévue en février 2020.

En conséquence, il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de procéder à l'ouverture du poste pour nommer un nouveau préventionniste en incendie.

Adoptée

7 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

7.1 - Rapports de la commission sur les projets d'élevage porcin

2019-11-8612

7.1.1 - Adoption du rapport de la commission relativement à un projet d'élevage porcin de la compagnie "Ferme G.E.C. inc."

Attendu qu'à la demande de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, la municipalité régionale de comté des Appalaches (la MRC) a été mandatée pour tenir une consultation publique sur un projet d'élevage porcin consistant par l'augmentation de la production annuelle de phosphore faisant en sorte de dépasser le seuil de 7 200 kg sans toutefois atteindre le seuil de 8 200 kg sur le lot 4 544 879 localisé à l'adresse civique 521, 5e Rang Sud ;

Attendu que ce projet consiste à construire une nouvelle porcherie de type pouponnière - engraissement à moins de 150 mètres de la porcherie construite en 2018 et que cette nouvelle porcherie aura une superficie de 1 058 mètres carrés et comprendra 243 unités animales incluant la porcherie existante ;

Attendu que cette consultation publique a eu lieu le 5 novembre 2019 à 19 heures au bureau de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, 4118, route 112 ;

Attendu qu'une commission a été créée afin de tenir l'assemblée publique de consultation puis de rédiger un rapport ;

Attendu que les personnes intéressées par ce projet d'élevage porcin avaient jusqu'au 21 novembre 2019 pour transmettre des commentaires sur les éléments discutés lors de cette consultation publique ;

Attendu que conformément à l'article 165.4.9 de la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme (LAU), la commission a déposé son rapport au conseil de la MRC et qu'en vertu du même article, le conseil de la MRC doit adopter ledit rapport ;

Attendu que dans ce rapport, la commission ne suggère aucune mesure d'atténuation prévue à l'article 165.4.13 de la LAU ;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Lessard et résolu unanimement d'adopter le rapport de consultation publique du projet d'élevage porcin présenté par la compagnie Ferme G.E.C. inc., tel que déposé et d'en transmettre une copie à la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus.

Adoptée

8 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2019-11-8613

8.1 - Bonification de l'entente de développement culturel

Attendu que le ministère de la Culture et des Communications a offert à ses partenaires la possibilité de bonifier en 2020 les ententes de développement culturel dans le cadre de la **Politique culturelle Partout la culture**, mesure 28 du Plan d'action gouvernementale en culture 2018-2023, et de la politique **Vieillir et vivre ensemble** du Secrétariat aux aînés, ministère de la Famille, mesure 10 du plan d'action Un Québec pour tous les âges 2018-2023;

Attendu que le MCC a procédé à des recommandations favorables, pour un montant de 35 300 \$, aux deux projets régionaux proposés par la MRC des Appalaches, soit la réalisation d'une fresque mosaïque géante et collective de la MRC des Appalaches et la mise en place d'un appel de projets pour soutenir l'offre culturelle aux aînés;

Attendu que les partenaires à l'entente doivent contribuer pour un montant égal aux sommes consenties par le MCC;

En conséquence, il est proposé par M. François Baril et résolu unanimement de bonifier l'entente de développement culturel 2018-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications, pour un montant de 35 300 \$, en vue de la réalisation d'une fresque mosaïque géante et collective de la MRC des Appalaches et la mise en place d'un appel de projets pour soutenir l'offre culturelle aux aînés. La MRC des Appalaches contribuera pour un montant de 35 300 \$ à même l'enveloppe régionale du Fonds de développement des territoires.

Adoptée

9 - AFFAIRES NOUVELLES

9.1 - Conférence de presse - BAPE

M. Paul Vachon informe les maires qu'il y aura une conférence de presse à l'hôtel de ville de Thetford Mines concernant la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant l'état des lieux sur l'amiante au Québec, le lundi 2 décembre prochain.

2019-11-8614

9.2 - Transport Adapté

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement de créer un comité transport formé des maires afin d'étudier l'offre de services de transport adapté et collectif et de faire des recommandations en matière de transport public régional au conseil des maires au courant de l'année 2020.

Adoptée

9.3 - Semaine des municipalités

Ce point est reporté à la séance du 15 janvier 2020.

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

11 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 15 janvier 2020.

2019-11-8615 12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M Daniel Talbot et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 19 h 52

Adoptée

PAUL VACHON, PRÉFET

**LOUIS LAFERRIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**